

<u>Service Public</u> D'Assainissement Non Collectif



Rue Frères Chappe B.P 25 14540 GRENTHEVILLE Tél: 02.31.34.67.73

controleassainissement@saur.com

4, rue Docteur Gourdin 14220 THURY-HARCOURT-LE-HOM Tél: 02.31.79.61.63

contact-spanc@cingal-suissenormande.fr

Communauté de Communes Cingal - Suisse Normande Maison de Services – 4 rue Docteur Gourdin 14220 – THURY-HARCOURT-LE-HOM TEL: 02.31.79.61.63 – FAX: 02.31.79.22.34

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce formulaire est à remplir pour toutes modifications de l'installation et/ou de travaux. Une fois complété, il sera à transmettre au SPANC directement. Le propriétaire ne pourra engager les travaux qu'après obtention d'un contrôle de conception conforme.

Documents à joindre à cette demande :

- ✓ Un plan de situation au 1/25000,
- ✓ Un plan masse au 1/200 ou 1/500, indiquant l'emplacement de l'assainissement (dispositifs de prétraitement, traitement et canalisation), de la maison, des zones de stationnement et de circulation des véhicules ainsi que les pentes et les puits,
- ✓ Dans le cas d'un permis de construire, le plan indiquant la position des sorties des eaux usées ainsi que celle des eaux pluviales,
- ✓ Une autorisation de rejet des effluents traités pour les dispositifs de traitement drainés (modèle joint).

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (propriétaire)				
☐ Vous êtes un particulier :				
Demandeur 1				
Nom :	Prénom :			
Date de naissance :	Lieu de naissance :			
Adresse actuelle :				
Code Postal :	١	/ille :		
Téléphone (obligatoire) :	A	Adresse courriel :@		
☐ Je souhaite recevoir les comptes rendus par mail				
Demandeur 2				
Nom :	Prénom :			
Date de naissance : Lieu de naissance :				
Adresse actuelle :				
Code Postal :	١	/ille :		
Téléphone (obligatoire) :	A	Adresse courriel :@@		
☐ Je souhaite recevoir les comptes rendus	par mail			

und vous etes une personne morale :				
Dénomination :		Raison sociale		
N° SIRET :		Catégorie juridique :		
Représentant de la personne morale : \square Mada	ime l	☐ Monsieur		
Nom : Pré	énom :			
Adresse actuelle :				
Code Postal :	Ville	<u>:</u> :		
ADRESSE DU PROJET				
Adresse :				
Code Postal :	Ville	2:		
REALISATION DU PROJET				
<u>Références cadastrales :</u>				
Section(s) numéro(s) de parcelle(s) :				
Etude de filière par un bureau d'études :		J Oui	□ Non	
Nom, adresse du concepteur du projet (si étud	le de filière : inc	diquer les coordonnées du bur	eau d'études):	
Téléphone : Portable :		Fax :		
E-mail :				
Nom, adresse de l'installateur prévu :				
Téléphone : Portable :		Fax :		
E-mail:			_	
CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON EI	NVIRONNEMEI	NT		
<u>Terrain</u> :				
Superficie: m²	Superficie dispo	onible pour l'assainissement :	$ m^2 \\$	
Puits, forage ou captage	-			
•	☐ : Non	S		
	☐ : Oui	Distance par rapport à l'assair		
	Si Oui :	: consommé comme eau p		
		: non consommé comme e	au potable	
Le terrain est-il desservi par le réseau public d'o	eau potable ? :	☐ : Oui ☐ : Non		
Destination des eaux pluviales :				
☐ Fossé ☐ réseau pluvia	al	☐ drains	☐ mare, étang	
☐ Autres (préciser) :				
Rappel : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit.				

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE					
Nature du projet					
☐ Construction neuve	Réhabilitation de l'existant				
Nature d'habitation :					
Nombre de pièces principales :					
Nombre de Chambre :					
Autre :					
☐ Hôtel – nombre de chambres :					
☐ Restaurant – nombre de couverts capacité d'accueil :					
☐ Camping – capacité d'accueil :					
FILERE TRADITIONNELLE					
DESCRIPTION DU PRETRAITEMENT ET TRAITEMENT PRIMAIRE					
Dispositif de prétraitement :	Dispositif facultatif :				
☐ Fosse toutes eaux :m³	☐ bac dégraisseur :litres				
☐ Autres (préciser) :	pré filtre non incorporé :litres				
☐ Pompe de relevage ☐ Avant fosse	☐ autre (préciser) :				
☐ Après fosse					
☐ Pré filtre incorporé à la fosse					
Présence d'une dalle d'amarrage ou d'ancrage : ☐ : Oui ☐	: Non				
DESCRIPTION DU TRAITEMENT SECONDAIRE					
☐ Épandage à faible profondeur	☐ lit filtrant vertical drainé : surface :m²				
☐ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	☐ non imperméabilisé ☐ imperméabilisé				
☐ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	☐ non imperméabilisé ☐ imperméabilisé ☐ dans le sol ☐ surélevé				
☐ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	☐ non imperméabilisé ☐ imperméabilisé ☐ dans le sol ☐ surélevé				
☐ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	☐ non imperméabilisé ☐ imperméabilisé ☐ dans le sol ☐ surélevé ☐ autre (préciser) :				
☐ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser): pompe de relevage après le dispositif de				
☐ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser): pompe de relevage après le dispositif de				
☐ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser): pompe de relevage après le dispositif de traitement				
□ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser): pompe de relevage après le dispositif de traitement				
□ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser): pompe de relevage après le dispositif de traitement				
□ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser) :				
□ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser) :				
□ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser) :				
□ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser) :				
□ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser) :				
□ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser) :				
□ Épandage à faible profondeur Nombre de tranchées :	non imperméabilisé imperméabilisé dans le sol surélevé autre (préciser) :				

TOILETTES SECHES				
☐ Oui ☐ Non				
EVACUATION DES EFFLUENTS TRAITES				
DESCRIPTION DU REJET				
Nature du rejet :				
Rejet vers le milieu naturel superficiel : Oui Non				
Exutoire : ☐ fossé ☐ réseau pluvial ☐ rivière ☐ mare, étang				
☐ Autre (préciser) :				
Rejet vers le milieu naturel souterrain : □Oui □ Non				
<u>Irrigation des eaux traitées</u> : ☐ Oui ☐ Non				
Fournir une autorisation de rejet dans le cas où les effluents traités sont évacués vers un fossé communal ou privé n'appartenant au propriétaire du terrain.				
Rappel: il est formellement interdit de rejeter les effluents dans un puits.				
IMPORTANT : Le dispositif d'assainissement doit être implanté hors des zones de circulation et de dépôt de charges lourdes. Les regards de la fosse toutes eaux et du dispositif de traitement doivent rester accessibles afin de pouvoir s'assurer du bon fonctionnement de l'assainissement dans le temps. Sa surface ne doit pas être cultivée ni arborée, mais seulement engazonnée.				
Les informations recueillies par la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande ont pour finalité le contrôle des systèmes d'assainissement non collectifs. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande : rapd@cdq14.fr				
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.				
A LIRE ATTENTIVEMENT :				
Par la présente, le propriétaire s'engage :				
1/ à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis du contrôle de conceptions conforme sur le projet; 2/ à demander le contrôle de réalisation (3 jours ouvrés avant les travaux) auprès du prestataire de la Communauté de Communes, la SAUR Service assainissement au 02.31.34.67.73 (possibilité de laisser un message sur le répondeur en dehors des horaires) pour convenir d'un rendez-vous afin d'intervenir à la fin des travaux et en tout état de cause avant remblaiement.				
L'installation doit obligatoire être découverte. Si l'installation n'est pas contrô ouvrages, poste et pompe en fonctionnement, totalité des éléments en place				
3/ à acquitter les redevances correspondantes, à réception de la facture établi * Redevance de Contrôle de conception et d'implantation * Redevance de Contrôle de réalisation * Redevance en cas de contre-visite	ie à l'issu des contrôles soit : = 100,00 € TTC = 140,00 € TTC = 120,00 € TTC			
Fait àle				
Le Propriétaire,				